



**CADRE STRATEGIQUE OPERATIONEL DU  
GROUPE DE TRAVAIL ABRIS ET  
BIENS-NON-ALIMENTAIRES (GTABNA)  
AU NIGER**

**Révisé pour la période 2018/2020**

Janvier 2018

# 1 Table of Contents

I.	CONTEXTE HUMANITAIRE.....	3
II.	CADRE STRATEGIQUE DU GTABNA 2018/2020.....	4
II.1	OBJECTIFS GÉNÉRAL .....	4
II.2	OBJECTIFS STRATIGIQUES.....	4
II.3	CIBLES HRP 2018 .....	6
III.	ETAT DES LIEUX DE LA SITAUTION RELATIVE AUX HABITATIONS, HORS CATASTROPHES OU ARRIVEE IMPORTANTE DE DEPLACES .....	6
III.1	IMPACTS DES CATASTROPHES/DÉPLACEMENTS FORCÉS .....	6
III.2	L’HABITAT AU NIGER .....	7
III.3	DEPLACEMENT/HEBERGEMENT.....	7
III.4	TYPES DE SOLUTIONS DEVELOPPEES.....	8
III.5	NORMES SPHERES DU SECTEUR.....	9
III.6	STANDARDISATION DES KITS ET PROCEDURES D’ASSISTANCE.....	10
III.7	LE DISPOSITIF GOUVERNEMENTAL EN MATIERE D’ASSISTANCE EN ABRIS ET BNA POUR LES DEPLACES ET VICTIMES DE CATASTROPHES .....	10
IV.	LA STRATEGIE DE REPONSE DU GROUPE DE TRAVAIL ABRIS ET BIENS NON ALIMENTAIRES.....	12
IV.1	PHASE 1 : PREMIER MOUVEMENT .....	12
IV.2	PHASE 2 : RENOUVELLEMENT DES KITS/ TRANSITION .....	12
IV.3	LA REPONSE AUX CATASTROPHES.....	13
V.	ÉTAPES ET MODALITÉS D’ASSISTANCE.....	13
V.1	LES ETAPES DE L’ASSISTANCE .....	13
V.2	REDEVABILITÉ .....	14
V.3	PROTECTION TRANSVERSALE.....	15
VI.	LA COORDINATION DU GROUPE DE TRAVAIL.....	17
VI.1.	EVALUATION DES PERFORMANCES DU GROUPE .....	17
VI.2.	LA GESTION DE L’INFORMATION .....	17
VI.3.	LES VISITES TERRAIN ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES.....	17
VI.4.	L’INTERSECTORIALITÉ.....	17
VI.5.	LE PLAIDOYER.....	18
ANNEXES .....		19
ANNEXE 1 :	Kits premiers mouvements.....	19
ANNEXE 2 :	Kit abri renouvellement .....	20
ANNEXE 3 :	Kits transitionnels.....	20
ANNEXE 4 :	Kit inondation.....	21

## I. CONTEXTE HUMANITAIRE

Le Niger est l'un des pays les plus pauvres au monde : il figurait en 2016 à l'avant dernière place du classement IDH du PNUD. Son taux de croissance démographique est l'un des plus importants (3,83 % en 2016 avec un indice de fécondité de 7,6 enfants par mère), ce qui accentue le poids des défis que le pays doit relever pour s'inscrire dans un processus durable de développement. De façon générale, ce pays sahélien et enclavé est en proie à des crises multiples.

D'une part, le Niger fait face à des chocs endogènes récurrents (inondations, incendies, sécheresses, invasions acridiennes, etc.), qui affectent la sécurité alimentaire, fragilisent l'économie nationale qui est fortement dépendante de l'agriculture, et entraînent des déplacements massifs et forcés des populations. Les aléas climatiques, notamment pendant la saison pluvieuse, sont ainsi à l'origine de champs inondés, de pertes de bétails et d'effondrement de maisons. De nombreuses familles dont les habitations ont été sinistrées se retrouvent alors sans abris, et sans biens de premières nécessités. Les périodes de sécheresses s'accompagnent également de déplacement des populations les plus vulnérables des zones rurales vers les zones urbaines et semi-urbaines. La protection de ces populations, et leur équipement en abris et biens non alimentaires essentiels et spécifiques est un immense défi.

D'autre part, la crise au Mali, le conflit en Libye et l'insécurité croissante au Nord-Est Nigéria contribuent à la détérioration des conditions de vie des ménages ruraux déjà fragilisés, et aux déplacements massifs de population vers et dans le pays. En fin 2017<sup>1</sup>, 57 405 réfugiés maliens vivent au Niger. A ceux-là s'ajoutent les migrants retournés de la Libye et de l'Algérie, les migrants en transit, et depuis 2013. En octobre 2017, le gouvernement estime à plus de 252 305 personnes déplacées ; 129 015 personnes déplacées internes, 14 820 retournées et 108 470 réfugiées ; les retournés et réfugiés en provenance du nord du Nigeria à cause de l'insécurité liées aux attaques du groupe armé Boko Haram.

La situation dans la région de Diffa, a été particulièrement préoccupante jusqu'en fin 2016 avec une recrudescence d'attaques violentes menées par le groupe armé Boko Haram.

Depuis le début de l'année 2017 une accalmie a été constatée dans la région de Diffa avec une baisse de mouvement des populations. Malgré cela, le nombre de personnes en besoins reste toujours élevé. Avec cette nouvelle donne, une réflexion sur le type d'assistance adéquat à apporter s'impose aux membres du GTABNA.

En effet, en 2018, l'approche reste certes de répondre aux éventuelles urgences mais une réorientation de certaines activités doit être envisagée. Avec les tendances, il est fort probable que des mouvements de retour vers les localités d'origines soient envisagés comme on commence déjà à l'observer avec les réfugiés de Damassak. Pour s'assurer des intentions de retour, il s'avère important que le groupe entreprenne des enquêtes relatives au retour chaque année. Le groupe de travail devrait collaborer avec les autorités locales pour mieux accompagner ces retours. En même temps que nous jouissons de la période d'accalmie relative dans la région de Diffa, la situation vers la frontière avec le Mali continue à dégénérer et requiert la vigilance. Des mouvements de populations maliens vers le Niger et même des mouvements internes de populations nigériennes seraient possibles. Des mesures de contingences sont recommandées pour la zone.

Au regard de toutes ces informations, il s'avère nécessaire pour le groupe de travail de procéder à une révision de la stratégie pour l'adapter au nouveau contexte.

---

<sup>1</sup>[UNHCR Country Operations Update October 2017](#)

## II. CADRE STRATEGIQUE DU GTABNA 2018/2020

### II.1 OBJECTIFS GÉNÉRAL

Renforcer les capacités de réponse des acteurs pour faire face aux besoins d'urgence, en abris et biens non-alimentaires, des populations vulnérables affectées par les crises et catastrophes naturelles en vue de favoriser leurs résiliences.

### II.2 OBJECTIFS STRATIGIQUES

Trois objectifs stratégiques figurent dans le PRH 2018, et concernent notamment les membres du GTABNA :

1. Travailler de manière coordonnée à ce que chaque ménage vulnérable bénéficie d'un kit BNA nécessaire à sa protection : réalisation d'évaluations des besoins, partage d'informations, profilage/ ciblage des personnes dans le besoins, assistance BNA en transfert monétaire (bons d'achat, foire etc.) dans les zones plus stables, distribution de kits BNA composés dans le cadre des nouveaux déplacements, renouvellement de kits NFI allégés pour les ménages de zones plus ou moins instables.
2. Travailler de manière coordonnée à fournir à chaque ménage vulnérable un toit adéquat nécessaire à la protection de sa dignité : réalisation d'évaluations des besoins, partage d'informations, profilage/ciblage des personnes dans le besoin, formation/assistance pour la construction d'abris, construction d'abris d'urgence distribution de bâches et cordes pour le renforcement des abris détériorés, aménagement de sites, distribution de kits abris, construction d'abris transitoires, évaluation post distribution.
3. Coordonner une réponse rapide aux ménages victimes de catastrophes en leur fournissant des abris d'urgence et des BNA : pré-positionner des kits d'abri d'urgence et de BNA, partager des zones de pré-positionnement, évaluer les besoins, distribuer des kits BNA et monter des abris d'urgence.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Travailler de manière coordonnée à ce que chaque ménage vulnérable bénéficie d'un kit BNA nécessaire à sa protection**

Activités	Lieux	Indicateur(s)
1.a. Évaluer de façon continue les besoins en BNA au sein des différentes populations concernées (déplacés internes, retournés, familles d'accueil et victimes des catastrophes)	National	Nombre de rapport d'évaluation
1.b. Partager régulièrement les données recueillies par les membres du groupe, les rapports d'évaluations et besoins identifiés pour faciliter la coordination de la programmation	Diffa Niamey	Nombre de rapports transmis au groupe Nombre de réunions tenues

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Travailler de manière coordonnée à fournir à chaque ménage vulnérable un toit adéquat nécessaire à la protection de sa dignité**

Activités	Lieux	Indicateur(s)
3.a. Pré-positionner des stocks de contingence Abris/BNA	Agadez, Diffa, Maradi, Niamey, Tahoua	Nombre connu de zones vulnérables couvertes par des stocks de contingence

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Coordonner une réponse rapide aux ménages victimes de catastrophes en leur fournissant des abris d'urgence et des BNA**

Activités	Lieux	Indicateur(s)
3.b. Identification de bénéficiaires d'abris d'urgence et de BNA	Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Niamey, Tahoua, Tillabéry, Zinder	80% de femmes et 20% d'hommes dans le besoin sont identifiés comme bénéficiaires prioritaires par suite de l'analyse de leur vulnérabilité
3.c. Accès à un abri adéquat pour les bénéficiaires ciblés	Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Niamey, Tahoua, Tillabéry, Zinder	80% des personnes déplacées internes (hommes, femmes et enfants) touchées par des crises ont un abri conforme aux normes et standards internationaux
3.d. Organiser, évaluer et améliorer les distributions de BNA aux bénéficiaires directs (déplacés internes et retournés) et indirects (familles d'accueil), en tenant compte des critères de vulnérabilité et des besoins spécifiques liés au genre. Les bénéficiaires seront impliqués dans l'organisation et la distribution des kits afin de répondre au mieux aux besoins spécifiques de chaque catégorie (hommes, femmes et enfants)	Diffa, Zinder, Tillabéry	80% des bénéficiaires directs et 20% des bénéficiaires indirects reçoivent des BNA adaptés 10% sont impliqués dans les activités de distribution
3.e. Prospection du marché local et sous-régional pour trouver des solutions locales durables en matière d'abris et de BNA, en collaboration étroite avec les autorités et les acteurs spécialisés du groupe dans le domaine de l'habitat	Diffa, Niamey	Nombre de fournisseurs identifiés
3.f. Fourniture de matériel et outils de construction ou réhabilitation d'habitats sinistrés	Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Niamey, Tahoua, Tillabéry, Zinder	Le matériel et les outils de construction ou réhabilitation d'habitats sinistrés sont fournis à 80% des personnes déplacées internes (hommes, femmes et enfants) touchées par des crises
3.g. Assurer la circulation, la coordination et le partage des informations en élaborant et mettant à jour la matrice sure « qui fait quoi où » dans ce secteur, s'assurer de la complémentarité et de l'harmonisation des interventions.  Identifier les lacunes et proposer des solutions	National (Niamey), et avec toutes les régions concernées	Des réunions mensuelles régulières ont lieu à Niamey et dans les régions où un mécanisme spécifique A_BNA est mis en place (Diffa) afin de faire circuler les informations La matrice 6W de Diffa est complétée mensuellement par les membres du groupe Un mécanisme de suivi des recommandations est mis en œuvre
3.h. Organiser des formations sûres : 1/ la préparation aux urgences à la contrepartie gouvernementale et aux intervenants terrain afin de renforcer leurs capacités en matière de préparation et de réponse aux urgences. 2/ les solutions durables en matière d'assistance en abris et biens non alimentaires 3/ l'évaluation des besoins 4/ sur le ciblage	Au niveau national	Un calendrier de formation est proposé et validé par le groupe L'organisation logistique et financière est assurée grâce à la coordination du groupe Donner des outils analytiques et expliquer les procédures à suivre, afin que les besoins spécifiques de tous les bénéficiaires soient pris en compte d'une manière pertinente et utile dans les programmes
3.i. Faire de la mobilisation communautaire (communautés villageoises, groupes	Agadez, Diffa, Dosso, Maradi,	

d'entraides...) pour la participation des communautés dans la mise en œuvre des activités et dans le choix du type Abris et Biens-non-alimentaires dont ils ont le plus besoin.	Niamey, Tahoua, Tillabéry, Zinder	
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------	--

### II.3 CIBLES HRP 2018

Abris et BNA	Total pers dans le besoin	Pers ciblées	Par statut : répartition des personnes ciblées						Par sexe et Age		Budget Total
			Refugiés	Migrants	PDI	Retournés	Com' hôtes	Autres population vulnérable	% femmes	% enfants, % adultes, % pers. âgées	
	331 K	249 K	54 K	20 K	77 K	11 K	38 K	49 K	51%	55 % 42 % 3 %	\$ 16,6 M

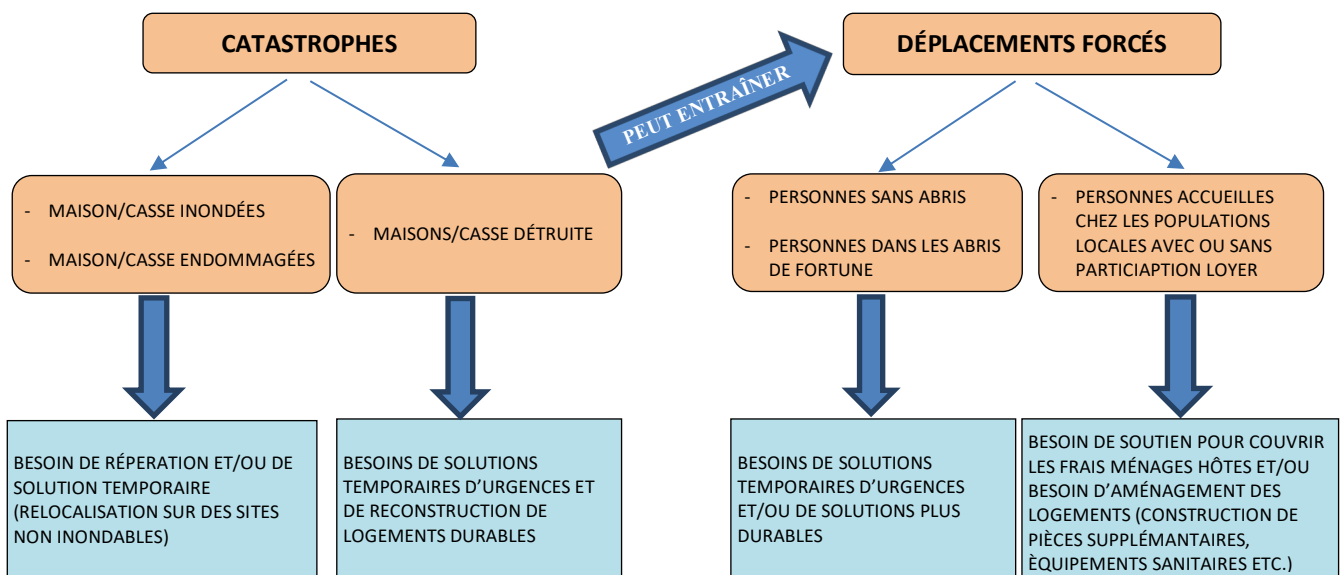
Extrait du Plan de Réponse Humanitaire pour le Niger, 2018, p29

## III. ETAT DES LIEUX DE LA SITUATION RELATIVE AUX HABITATIONS, HORS CATASTROPHES OU ARRIVEE IMPORTANTE DE DEPLACES

### III.1 IMPACTS DES CATASTROPHES/DÉPLACEMENTS FORCÉS

Le GTABNA se fonde sur les analyses du plan de contingence du Niger. Cependant, le GTABNA travaille spécifiquement sur 2 aléas dont le mouvement de population et les catastrophes (les inondations, les incendies etc.).

Risques	Régions
Mouvements des populations	Diffa, Tillabéri, Tahoua
Catastrophes Naturelles (Inondations, Incendies, etc.)	L'ensemble des huit régions du Niger



### **III.2 L'HABITAT AU NIGER**

D'après le Profil urbain national du Niger publié en 2007 par ONU-Habitat, seulement 1 195 logements ont été construits par l'État et ses démembrements de 1974 à 1999 (pour l'ensemble du pays), alors que les besoins sont estimés à 40 000 logements par an. De plus, les logements construits restent financièrement inaccessibles à la grande majorité de la population. En conséquence, la filière de l'auto-construction (initiatives privées individuelles, la quasi-totalité dans le secteur informel) constitue, le mode dominant de production des logements. Les conditions de confort et d'hygiène y sont souvent critiques.

La très faible proportion des logements durables a perpétué la précarité et l'insécurité de l'habitat. D'après le Rapport de l'INS sur les caractéristiques de l'habitat au Niger, fondé sur les enquêtes de recensement et publié en 2007, plus de la moitié (58,14%) de la population nigérienne vit dans des logements traditionnels – avec des murs et toitures en banco -, et le quart dans des cases (25,80%) – avec des murs et toits en pailles. Les maisons en dur ne constituent que 8,80% des types d'habitation. En milieu rural, les murs en peaux et nattes constituent le troisième type de logement le plus fréquent. Les logements dont le toit est en béton ou en tôle ne concernent que moins de 10.00% de la population nigérienne, dont 6,80% de la population dont le toit est en tôle. Beaucoup de logement sont surpeuplés. Ainsi pour la région de Diffa, d'après le rapport INS, environ 60.00% de la population habite dans des logements d'une ou deux pièces, et 30.00% de trois ou quatre pièces, ce qui fait un nombre moyen de personne par pièce proche de 3.

D'autre part, les matériaux de construction disponibles au niveau local sont limités. Par exemple à Diffa, seul le bois avec les effets catastrophiques que l'on connaît sur l'environnement de la déforestation et le secco disponible après récolte, généralement en décembre sont disponibles. Le reste du matériel (chevrons, bâches, fils etc.) sont généralement importés du Nigéria, voire de Niamey. Hors la situation sécuritaire provoque d'une part une augmentation des prix, et d'autre part des modifications des routes commerciales traditionnelles, souvent rallongées. Les délais d'approvisionnement se trouvent ainsi augmentés, rendant difficile l'assistance rapide d'urgence.

En plus de ce qui précède, les ménages nigériens, en particulier dans les zones rurales, sont souvent sous-équipés. La situation est pire pour les déplacés qui n'ont très souvent rien pu emmener avec eux et manquent de tout.

En 2017, le groupe de travail s'est doté d'un kit minimums standard pour les mouvements des populations et d'un autre kit pour les inondations. Cependant il convient de noter quelques difficultés d'harmonisation dans la mise en œuvre.

### **III.3 DEPLACEMENT/HEBERGEMENT**

En début des crises au Niger, la majorité de personnes déplacées et/ou personnes victimes de sinistres et/ou de crises sont hébergées dans des familles hôtes. Or, les logements dans le pays sont des auto-constructions, très souvent vétustes, sous-équipés et surpeuplés. Les abris fournis dans le cadre de l'assistance humanitaire permettent de soulager les populations hôtes, mais ne sont pas toujours adaptés aux besoins des déplacés.

La surpopulation dans des logements souvent insalubres et en mauvais état constitue un facteur de vulnérabilité important, aggravé lors des crises migratoires récentes où les populations locales ont hébergé de nombreux déplacés. Certains déplacés/sinistrés doivent par ailleurs louer des logements temporaires alors même qu'ils sont privés de moyens de ressources et souvent dans des situations de survie. D'autre part, les inondations affectent des constructions souvent fragiles, et peuvent entraîner la destruction totale du logement. Enfin, l'occupation d'infrastructures publics (écoles, stades, mosquées etc.) par les déplacés peut gêner les services publics et participer à l'endommagement des bâtiments.

### III.4 TYPES DE SOLUTIONS DEVELOPPEES

#### II.4.a. Abris

Actions	Acteurs	Types de solutions	Avantages	Risques/Difficultés	Recommandations
Mise en place des sites d'accueil et de relocalisation	État, HCR	Regroupement des ménages par site ; Validation/relocalisation des sites spontanés ; Mise en place des camps	Accès facile aux bénéficiaires ; Assistance regroupée ; Organisation et gestion des sites facile ; Meilleure coordination de l'assistance ; Meilleure protection des personnes, accès faciles aux infrastructures et à l'assistance	Risques élevés de promiscuité ; Risque de conflit (vol, viol, divorce conflit ethnique et intercommunautaire) ; Risque de propagation des maladies ;	Meilleure structuration des sites ; Sensibilisation sur les droits et devoirs ; Renforcement des mesures préventives aux conflits ; Sécurisation des sites
Distribution et installation des abris d'urgences	GTABNA	Confection des abris à base de matériaux locaux ; Installation des abris préfabriqués ; Distribution des bâches et cordes ;	Préservation de la dignité des personnes ; Protection contre les intempéries ; Autonomisation des ménages ; Accès faciles aux matériaux de construction ; Abris adaptés aux conditions agro écologies ; Abris plus durables ;	Détérioration de certains types de matériaux (bâches) ; Vente de certains matériaux par les bénéficiaires ; Détérioration de l'environnement ; Difficultés d'harmonisation du ciblage et du kit ;	Harmoniser les méthodes du ciblage et le respect de la composition du kit ; Sensibilisation des bénéficiaires sur la préservation des kits ; Meilleure organisation des sites ;
Installation des abris transitionnels et ou durables	GTABNA	Installation d'abris transitionnels démontables ; Installation d'abris transitionnels transformables ; Construction d'abris durables	Permettent de s'insérer dans une logique de logement transformable, durable, sans augmenter les coûts finaux ; Permettent d'assurer la résilience des populations ; Meilleure structuration des sites ; Évite la répétition des abris ; Introduction de nouveau modèle d'abris.	Cout élevé des abris	Faciliter la délimitation et l'attribution de l'espace ; L'identification des sites plus stable par les autorités ;
Réparation/Renforcement des abris	GTABNA	Distribution des bâches +cordes pour renforcer les abris d'urgence ;	Amoindrir les couts pour la reprise des abris	Difficultés au ciblage ;	Concevoir une stratégie et un kit d'accompagnement dans les cas de retour
Soutien à la population d'accueil.	GTABNA	Assistance aux familles vulnérables aux même titre que les déplacés	Cohésion sociale ; Facilite l'intégration des déplacés ; Protection des populations hôtes vulnérables	Difficultés du ciblage ;	Renforcer la communication sur les critères de choix

## II.4.b. Biens Non Alimentaires

Les ménages nigériens, en particulier dans les zones rurales, sont souvent sous-équipés. La situation est pire pour les déplacés qui n'ont très souvent rien pu emmener avec eux et manquent de tout.

En 2017, le groupe de travail s'est doté d'un kit minimum standard pour les nouveaux mouvements des populations, un kit minimum standard pour tous renouvellement des kits BNA et d'un autre kit standard pour les inondations. Cependant il convient de noter quelques difficultés d'harmonisation dans la mise en œuvre.

## III.5 NORMES SPHERES DU SECTEUR

### II.5.a. Abris

Les populations déplacées qui sont incapables de retourner dans leurs foyers d'origine préfèrent souvent rester avec d'autres membres de la famille ou avec des personnes avec qui elles partagent des liens historiques, religieux ou autres, et devraient être aidées à le faire. Lorsqu'un tel peuplement dispersé n'est pas possible, un établissement communal temporaire peut être aménagé dans des camps planifiés ou spontanés, avec des abris temporaires ou de transition, ou dans de grands bâtiments publics appropriés servant de centres collectifs.

Chaque abri soit d'urgence ou transitionnelle doit respecter les normes sphère pour une réponse digne aux bénéficiaires. Les normes sphère donne à titre indicative que chaque individu doit bénéficier de 3.5m<sup>2</sup> dans l'abri donc pour le Niger où la taille moyenne de la famille est de 7 individus, la taille moyenne d'abri d'urgence ou transitionnelle doit être un minimum de 24.5m<sup>2</sup>.

### II.5.b. Biens Non Alimentaires

Ci-dessous un tableau récapitulatif des articles essentiels, d'après les normes SPHERE :

Vêtements/ Literie	Couverture	Au moins une pour chaque enfant de moins de 2 ans
	Nattes, literie, draps	De manière à équiper convenablement chaque personne
	Moustiquaire, si possible imprégnée	Surtout aux personnes les plus vulnérables (enfants, personnes âgées, en mauvaise santé)
Hygiène	Savon	250g/mois/personne
	Lessive	200g/mois/personne
	Produits hygiéniques pour les menstruations	Adaptées aux pratiques locales, pour toutes les filles et femmes nécessiteuses
	Couches lavables	12 par nourrisson si c'est la coutume
Préparation des repas	Une marmite de grande taille et une poêle pouvant servir de couvercle Une marmite de taille moyenne, avec poignet et couvercle Un saladier et des ustensiles en bois pour servir Un couteau de cuisine	Par ménage, adaptés aux coutumes, à la taille des ménages et aux méthodes de cuisson
	Deux récipients de 10 à 20 litres chacun pour la collecte de l'eau, dotés d'un couvercle ou d'un bouchon (jerrycan de 20 litres avec un bouchon à pas de vis ou seau de 10 litres muni d'un couvercle) Récipients supplémentaires pour l'emmagasiner de l'eau ou des aliments	Par ménage. Tous les produits en plastique doivent être conformes aux normes internationales
	Une assiette, une cuillère en métal et une tasse ou un verre	Par personne. En acier inoxydable ou autre matériel non ferreux

D'autres articles peuvent être ajoutés ou adaptés en fonction du contexte, des disponibilités, et des besoins spécifiques (ex : kit pour lavage de bébés, lampes à énergie solaire, bouilloire etc.). Un suivi post-distributions permet d'évaluer l'utilisation ou non de certains articles, et les besoins non couverts. De telles activités pourront être coordonnées dans le cadre du GTABNA.

### III.6 STANDARDISATION DES KITS ET PROCEDURES D'ASSISTANCE

Afin de ne pas perturber les équilibres communautaires, d'empêcher les tensions entre les différents bénéficiaires potentiels et aussi d'utiliser de manière efficient les fonds, le GTABNA a travaillé et continue de travailler sur :

- L'harmonisation de la composition des kits à distribués,
- Les outils de collecte d'informations,
- La taille du ménage et sur la définition du ménage,
- La catégorisation des types de réponses etc.

La composition d'un " kit standard ", correspondant **aux besoins d'un ménage de 7 personnes**. L'aspect polygamie, le célibat et le genre sont pris en compte par le GTABN afin de répondre aux aspirations des bénéficiaires.

### III.7 LE DISPOSITIF GOUVERNEMENTAL EN MATIERE D'ASSISTANCE EN ABRIS ET BNA POUR LES DEPLACES ET VICTIMES DE CATASTROPHES

	Institutions/Départements compétents	Missions
Niveau National	MAH/GC IL FAUT METTRE LES DIRECTIONS ET	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer la politique humanitaire et de gestion des catastrophes ;</li> <li>• Élaborer un plan d'action de mise en œuvre de la politique humanitaire et de gestion des catastrophes ;</li> <li>• Suivre et évaluer le plan de mise en œuvre de la politique humanitaire et de gestion des catastrophes ;</li> <li>• Anticiper la survenue des catastrophes, qu'il s'agisse des inondations ou de l'afflux des réfugiés, des déplacés ou des refoulés ;</li> <li>• Coordonner les réponses sur le plan national en relation avec les Ministères et structures concernés en élaborant les plans de contingence et les plans d'actions subséquents ;</li> <li>• Préparer les programmes et les budgets pour soutenir les actions humanitaires et de gestion des catastrophes ;</li> <li>• Assurer la coordination intersectorielle avec les institutions nationales (Ministères, régions et sous-régions) et structures concernées par l'AH/GC ;</li> <li>• Entretenir les relations avec les institutions internationales, les coopérations multilatérales et bilatérales, les organisations non gouvernementales actives dans les réponses préliminaires ;</li> <li>• Procéder à toutes enquêtes et évaluations afin de diagnostiquer les situations d'urgences humanitaires et des catastrophes, d'évaluer les besoins et apporter les réponses préliminaires ;</li> <li>• Mobiliser les partenaires (plaidoyer) et les ressources nécessaires pour faire face aux catastrophes ;</li> <li>• Créer et entretenir la synergie d'actions entre les projets et programmes intervenant dans les domaines de l'anticipation, de l'évaluation et des réponses aux crises et catastrophes humanitaires ;</li> <li>• Élaborer et mettre en œuvre des projets d'appui à l'accueil, à la réinsertion des refoulés et retournés, des déplacés internes et les populations hôtes ;</li> <li>• Élaborer une stratégie de communication gouvernementale dans le domaine de l'AH/GC ;</li> <li>• Gérer avec les Ministres concernés les camps de réfugiés et déplacés sur le territoire national ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à résoudre durablement les problèmes d'inondations avec les autres Ministres concernés en contribuant à rendre effective l'interdiction de construire dans les zones inondables et inconstructibles ;</li> <li>• Gérer les situations humanitaires consécutives aux incendies et aux feux de brousses.</li> </ul>
<p>La DGPC (Direction Générale de la Protection Civile)</p> <p>Un Centre Opérationnel de Veille d'Alerte et de Conduite des Crises (COVACC) ;</p> <p>Directions Nationales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-la Direction des Ressources Humaines (DRH) ;</li> <li>-la Direction des Ressources Financières (DRF) ;</li> <li>-la Direction de la Logistique et des Infrastructures (DLI) ;</li> <li>-la Direction de l'École Nationale de Protection Civile et de la Formation Permanente (DENPC/FP) ;</li> <li>-la Direction de la Prévention des Risques et des Catastrophes ;</li> <li>-la Direction de la Préparation, de l'Alerte et de Gestion des Catastrophes ;</li> <li>-la Direction des Services Médicaux.</li> </ul> <p>Services Déconcentrés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-les Directions Régionales de la Protection Civile</li> <li>-les Centres de Coordination Opérationnel des Régions ;</li> <li>-les Directions Départementales de la Protection Civile ;</li> <li>-les Centres Départementaux d'Évaluation des Catastrophes ;</li> <li>-les Directions Communales de la Protection Civile.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Veiller à la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les risques de sinistre et de catastrophes ;</li> <li>-Étudier, élaborer et contrôler les mesures de sécurités civiles à l'échelle nationale ;</li> <li>-Organiser et coordonner les secours d'urgence ;</li> <li>-Participer à l'assistance humanitaire ;</li> <li>-Coordonner la gestion des inondations, des incendies, des conséquences humanitaires des conflits armés et des violences intercommunautaires, des catastrophes industrielles et technologiques ;</li> <li>-Évaluer les conséquences humanitaires des inondations, des incendies, des conflits armés, des violences intercommunautaires, des catastrophes industrielles et technologiques ;</li> <li>-Évaluer les besoins en assistance des victimes des inondations, des incendies, des conflits armés, des violences intercommunautaires, des catastrophes industrielles et technologiques ;</li> <li>-Assurer la gestion comptable des stocks d'assistance mis à disposition ;</li> </ul>
Le DGUL (Direction de l'Urbanisme et du Logement)	- Concevoir, coordonner et contrôler la mise en œuvre et le suivi de la politique nationale en matière de cartographie et de gestion du domaine Foncier Public
La DMN (Direction de la Météorologie Nationale)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Produire des informations régulières et opérationnelles sur les évolutions climatiques</li> <li>- Proposer des prévisions pour la planification des activités grâce à un suivi des indicateurs climatiques</li> </ul>
La Direction Générale de l'État Civil et des réfugiés (DGEC-R) => 8 Directions régionales, directions départementales et communales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à l'enregistrement civil des populations</li> <li>- Produire des statistiques sur les mouvements de populations</li> <li>- Enregistrer les personnes installées et en déplacement sur le territoire nigérien, notamment les migrants, et les réfugiés</li> </ul>

Il est important de noter que la plupart de ces institutions ont des structures déconcentrées (régions, départements voir, communes). Ce dispositif étatique facilite les interventions pour les acteurs humanitaires.

## IV. LA STRATEGIE DE REPOSE DU GROUPE DE TRAVAIL ABRIS ET BIENS NON ALIMENTAIRES

Dans la perspective de la prise en compte de l'évolution du contexte, le GT ABNA ambitionne de renforcer le volet de la résilience tout en restant vigilant sur les probables urgences qui peuvent subvenir à tout moment. Ainsi, la stratégie est classée en 3 catégories de réponses chacune adaptée à un type de kit abris et /ou BNA. Il s'agit de :

### IV.1 PHASE 1 : PREMIER MOUVEMENT

Le concept de premier mouvement prend en compte les ménages déplacés récents (mois de 3 mois) qui viennent de s'installer dans un site de déplacés ou dans une communauté hôte. La stratégie de réponse pour le premier mouvement vise à fournir dans un délai relativement court, les abris et les kits de biens non-alimentaires essentiels à ces ménages vulnérables pour mener une vie digne. Le groupe de travail abris et biens non-alimentaires a élaboré des kits types pour ce cas de figure (voir Annexe 1). Les kits premier mouvement se composent de :

- ✓ Kit Biens-non alimentaire
  - Kit minimum ;
  - Kit dignité spécifique pour les femmes ;
  - Kit de cuisine ;
- ✓ Kit abris d'urgence.

Le RRM<sup>2</sup> constitue un outil adapté à ce type de situation (premier mouvement). Il s'agit d'un mécanisme de réponse rapide, intégré au cadre humanitaire tel que défini dans l'objectif stratégique de la Réponse Humanitaire Pays. Il intervient en première intention et vise en priorité, l'amélioration des conditions de vie des populations qui ont été affectées par un mouvement de population par suite d'un choc (conflit armé), mais aussi des populations affectées par épidémie ou catastrophes naturelles. Il adresse les vulnérabilités les plus aiguës dans les zones en complexité d'accès (physique, sécuritaire) ainsi que les zones caractérisées par le manque d'acteurs. Les activités RRM sont basées sur trois piliers communs à savoir :

- Pré-positionnement de fonds, de stocks et de ressources humaines ;
- Veille humanitaire et évaluations multisectorielles (MSA) ;
- Interventions multisectorielles : Abris/NFI, WASH, Sécurité alimentaire et Protection

### IV.2 PHASE 2 : RENOUVELLEMENT DES KITS/ TRANSITION

La réponse phase 2 est classée en 2 catégories de réponses à savoir le renouvellement et la transition.

- **Le renouvellement** est proposé aux ménages dans des sites de déplacés considérés comme instable (en termes de sécurité et sur approbations des autorités locales)
- **La transition** quant à elle, peut se faire dans des sites de déplacés jugés plus ou moins stables.

**Le renouvellement :** Au niveau du renouvellement des abris, il s'agit de supporter les ménages anciennement déplacés qui ont reçu un kit abris, à reconstruire leurs abris dont certains éléments dont les bâches et les bois sont hors d'usage. Un kit complet abris d'urgence leur sera remis. Pour le BNA, compte tenu de la résistance de certains articles déjà reçus par les ménages dans cette catégorie, un kit plus allégé comparativement au kit premier mouvement est proposé. (Voir annexe 2)

**La transition :** A ce niveau encore, le GTABNA a fait deux distinctions pour les abris (Annexe 3). Il y a les abris transitionnels démontables et les abris transitionnels évolutifs (calqué sur un modèle travaillé avec la Direction régionale du Génie rural qui a validé la maquette). Ce modèle est fait d'une addition de matériaux définitifs et

---

<sup>2</sup> RRM : Rapid Response Mechanism

d'urgences. Ce type d'abri est destiné aux sites jugés stables dont les pronostics de retour vers les lieux d'origines sont faibles et/ou la probabilité de retour peut durer plus longtemps. L'abri transitionnel évolutif pourra ensuite être amélioré par les bénéficiaires (ou d'autres acteurs de développement) pour devenir durable. Pour la réalisation de ce modèle, il est important de discuter avec les mairies sur leurs plans d'urbanisation pour une délimitation de l'espace (Annexe 4). Le kit BNA reste le même que pour le renouvellement.

Dans le cas où la situation sécuritaire est stable et que les conditions le permettent, **le cash transfert (cash et/ou bons) pourrait être un mode d'accès aux articles des kits transitionnels**. Dans ce cas de figure, une étude devra préalablement menée afin de s'assurer que les conditions sont favorables à ce type de modalités.

### IV.3 LA REPONSE AUX CATASTROPHES

Cette catégorie de réponse englobe la réponse aux inondations, aux incendies etc. Le kit BNA Inondation a un peu changé par rapport aux propositions antérieures et les abris d'urgences ont été introduits dans la réponse.

Une analyse comparative des besoins en 2014 permet de constater une diminution du nombre de personnes qui pourraient être affectées par des catastrophes naturelles en raison principalement des actions d'atténuation des risques prises ou en cours par les autorités. Cependant, du fait des changements climatiques et ses conséquences, le GTABNA doit se préparer à répondre de manière efficace et coordonnée aux inondations cycliques et de fois imprévisibles dans certaines régions du pays.

## V. ÉTAPES ET MODALITÉS D'ASSISTANCE

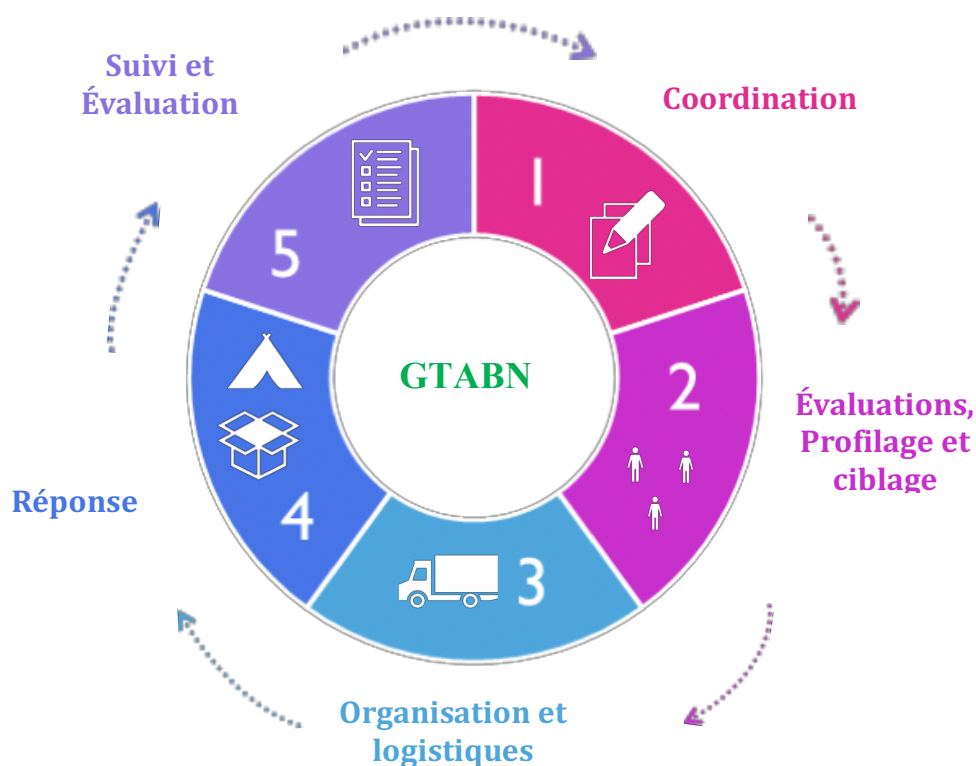
### V.1 LES ETAPES DE L'ASSISTANCE

À la suite d'une catastrophe ou à un mouvement de population, le GT ABNA, à travers ses membres assiste les ménages en situation de crise. Cette assistance se fait en plusieurs étapes

- **L'évaluation des besoins** : Cette évaluation permet aux organisations d'avoir une vision claire et précise les besoins des ménages cibles. Elle peut être sectorielle (uniquement que les besoins en abris et biens non alimentaires) ou multisectorielle comme c'est les cas des MSA<sup>3</sup> dans le cadre du mécanisme rapide RRM ;
- **Le ciblage des ménages** : Le ciblage est un processus participatif que se fait au niveau terrain. En fonction des vulnérabilités, le ciblage permet d'identifier les ménages dans le besoin d'abris et biens non alimentaires.
- **La livraison de l'assistance** : L'assistance consiste pour la majorité en des distributions d'articles de biens non alimentaires et des articles pour ces abris. Ces distributions doivent prendre en compte les aspects transversaux tels que la redevabilité et la protection transversale
- **Le suivi et évaluation des activités** : Le suivi et évaluation de la réponse est un élément très important dans l'amélioration de la qualité des interventions. Il consiste à administrer des questionnaires et/ou à organiser des focus groupes afin de recueillir les impressions des bénéficiaires et des autres membres de la communauté sur les activités mise en œuvre. Les résultats de ces évaluations permettent de renforcer les éléments positifs et de corriger les aspects négatifs de l'intervention.

---

<sup>3</sup> MSA : Multisectoriel Assessment



## V.2 REDEVABILITÉ

La redevabilité est un concept auquel le GT ABNA adhère dans la perspective de l'amélioration de ses interventions et de la satisfaction des besoins des ménages vulnérables cibles et leur communauté. Selon la norme HAP<sup>4</sup> 2010 de redevabilité humanitaire et de gestion de la qualité, la redevabilité peut être appréhendée à travers 7 principes de base à savoir :

- 1. Engagement sur les normes et les droits humanitaires**
  - ✓ Les organisations membres du GT déclarent s'engager à respecter et à promouvoir les normes humanitaires et les droits des bénéficiaires.
- 2. Fixer les normes et développer les compétences**
  - ✓ Les organisations membres fixent un cadre de redevabilité pour les parties prenantes ;
  - ✓ Les organisations membres établissent et réexaminent périodiquement leurs normes, ainsi que leurs indicateurs de résultats et, si nécessaire, procèdent à leur révision.
  - ✓ Les membres dispensent la formation nécessaire à l'utilisation et à la mise en œuvre de ces normes.
- 3. Communication**
  - ✓ Les organisations membres informent et consultent les parties prenantes, en particulier les bénéficiaires et le personnel, au sujet des normes adoptées, des programmes à entreprendre, ainsi que des mécanismes mis à disposition pour répondre aux préoccupations.
- 4. Participation aux programmes**
  - ✓ Les organisations membres impliquent les bénéficiaires dans la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes et les tiennent informés du déroulement de ceux-ci, sauf en cas de force majeure.
- 5. Contrôle et compte-rendu de conformité**
  - ✓ Les organisations membres impliquent les bénéficiaires et le personnel dans le contrôle du respect des normes et leur mise à jour.
  - ✓ Les organisations membres contrôlent et évaluent régulièrement le respect des normes en utilisant des procédures rigoureuses.

<sup>4</sup>Humanitarian Accountability Partnership (2010) *La norme HAP 2010 de redevabilité humanitaire et de gestion de la qualité*. HAP International Maison Internationale de l'Environnement 2 Chemin Balexert 7 CH-1219 Châtelaine Genève, Suisse

- ✓ Les organisations membres établissent un rapport sur le respect des normes, au moins une fois par an, à l'intention des parties prenantes, y compris les bénéficiaires. Le compte-rendu peut être formalisé de différentes manières.

#### **6. Traitement des plaintes**

- ✓ Les membres permettent aux bénéficiaires et au personnel de déposer des plaintes et de demander réparation sans crainte.

#### **7. Implication des partenaires**

- ✓ Les membres s'engagent à mettre en œuvre ces principes, même lorsqu'ils mènent leur action par l'intermédiaire de partenaires.

Les membres du GT ABNA mettent en place les moyens nécessaires afin de pouvoir respecter ces 7 principes dans le cadre de leur intervention au profit des populations vulnérables cible de leurs interventions.

### **V.3 PROTECTION TRANSVERSALE**

Le but ultime du GTABNA est de répondre du mieux possible aux besoins des populations affectées par les crises et les catastrophes avec l'élaboration et la mise en œuvre de programmes. En effet toutes ces années les activités du groupe de travail ont souffert de la faible intégration de la protection, ce qui a porté un sérieux coup à la qualité des interventions. C'est donc à juste titre que le GTABNA entend dans sa stratégie 2018-2020 mettre en pratique les directives du Comité Permanent Inter-Agence global (IASC)<sup>5</sup> et du Cluster Protection Global qui ont pour objectif commun de promouvoir et de soutenir la Protection transversale dans toute l'action humanitaire. Cela nécessite l'engagement de tous les membres du groupe dans une perspective de travail collectif, un encadrement et une bonne collaboration avec le cluster Protection mais surtout des ressources supplémentaires. Pour se faire les quatre points suivants constitueront la ligne directrice des membres du groupe dans tout le cycle de leurs projets, il s'agit notamment de :

- a. Faire une priorité de la sécurité et la dignité et éviter de nuire
- b. Garantir un accès significatif, proportionnellement aux besoins et sans obstacles
- c. Assurer la redevabilité vis-à-vis des populations bénéficiaires, de bailleurs et des autorités
- d. Assurer la participation et l'autonomisation des populations bénéficiaires

Les principales activités à prendre en compte par les membres du groupe sont :

#### Éléments 1 :

- Organisation d'évaluations « Ne pas nuire/Capacités locales pour la paix » et/ou des évaluations régulières de sensibilité au conflit.
- Vulgarisation et signature par le personnel de l'agence ainsi que celui des autres acteurs du Code de conduite, de la Politique de Protection de l'enfance.
- Mise en place de politiques et des procédures claires permettant au personnel de savoir comment réagir s'il a connaissance ou est le témoin d'abus et sur la confidentialité des informations concernées.
- Organisation de distribution dans une zone qui n'expose pas les populations à un préjudice supplémentaire.
- Évaluation de la sécurité de tous les points de distribution, y compris des voies d'accès permettant de s'y rendre et d'en revenir.
- Analyse de risques de Protection qui apparaissent en utilisant l'équation des risques.
- Surveillance en permanence de la sécurité des points de distribution et des voies d'accès.
- Organisation des distributions aux heures les plus sûres de la journée, où il fait suffisamment jour pour se déplacer.
- Séances d'informations sur la Protection contre l'exploitation et les abus sexuels notamment la politique de tolérance zéro en matière d'exploitation et d'abus sexuels et aient signé ce document.
- Changement régulier des équipes de distribution et veiller à ce qu'il y ait autant de femmes que d'hommes.
- Demander si les personnes se sentent en sécurité avant, pendant et après les distributions dans le cadre d'un suivi post-distribution.

---

<sup>5</sup>Module de référence pour la coordination sectorielle au niveau national, IASC, 2012

- Prévoir une petite ligne budgétaire pour d'éventuelles actions correctives (p. ex. création d'un espace accueillant pour les enfants, les femmes enceintes/ allaitantes et autres personnes vulnérables sur le site des distributions).
- Aménagement (circuit avec une entrée et une sortie) et sécurisation du site de distribution

### Élément 2

- Surveillance de l'accès de la population affectée, en considérant les obstacles comme les points de contrôle, les blocus ou la présence de mines terrestres.
- Distribution de quantités égales de d'articles non alimentaires, à moins que des distributions inégales soient par des besoins particuliers et en informer alors toute la population.
- Informations claires sur qui a droit aux articles non alimentaires sur les points de distribution dans une langue et sous forme imagée que les personnes peuvent comprendre.
- Enregistrement des femmes et des ménages ayant un enfant à leur tête sous leur propre nom.
- Instauration de mesures spéciales pour faciliter l'accès des groupes vulnérables comme la création d'espaces sûrs pour les enfants ou des moyens facilitant l'accès des personnes handicapées.
- Distribution en premier aux personnes et aux groupes ayant des besoins particuliers, comme les femmes enceintes et allaitantes, les personnes âgées, les ménages ayant un enfant à leur tête et les personnes handicapées.
- Allocation d'une ligne budgétaire pour d'éventuelles actions correctives potentielles (p. ex. rampes d'accès, transport aux personnes à besoin spécifique)

### Élément 3

- Mise en place du Code de conduite et la Politique de Protection de l'enfance à la disposition des populations affectées par une catastrophe dans une langue et sous une forme qu'elles peuvent comprendre.
- Informations sur la Protection contre l'exploitation et les abus sexuels
- Informations claires sur les critères de sélection des bénéficiaires des articles non alimentaires sur les points de distribution dans une langue et sous forme imagée que les personnes peuvent comprendre.
- Instauration de politiques et des procédures claires permettant au personnel de savoir comment réagir s'il a connaissance ou est le témoin d'abus et sur la confidentialité des informations concernées.
- Établissement de procédures sûres et confidentielles pour recevoir et gérer les retours d'informations et les plaintes et y répondre.

### Élément 4

- Participation significative à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation ultérieure du projet.
- Représentation équilibrée des personnes vulnérables dans les discussions avec la population affectée par une catastrophe.
- Participation pleine et effective des femmes, les hommes, les filles et les garçons participent pleinement aux décisions relatives à leur situation.
- Veiller à ce que les autorités locales et les communautés d'accueil soient informées, consultées et impliquées dans les décisions relatives à l'implantation et à la planification des services.
- Associer toutes les catégories de personnes affectées (comme les enfants, les personnes handicapées et les personnes âgées) aux évaluations, afin d'obtenir des informations précises sur leurs besoins particuliers.

Un accent particulier sera accordé à la coordination entre et à l'intérieur des groupes sectoriels car essentielle pour faciliter la Protection transversale. Également des séries de renforcements de capacité aux profits des membres du groupe seront prévus pour accompagner les membres du groupe et au-delà leurs partenaires et les communautés bénéficiaires.

## **VI. LA COORDINATION DU GROUPE DE TRAVAIL**

### **VI.1. EVALUATION DES PERFORMANCES DU GROUPE**

La stratégie du GTABNA en ce qui concerne l'évaluation de la performance du groupe va se faire au moins une fois par an. L'évaluation est obligatoire pour tous les membres du GTABNA en région et au niveau national (Niamey). Cette évaluation a comme but de guider les orientations du groupe pour l'année suivante et guider l'équipe de coordination à améliorer leurs rôles de lead dans le groupe.

L'évaluation sera coordonnée avec le Global Shelter Cluster comme indiqué et recommandé par le Inter Cluster Coordination Group (ICCG).

### **VI.2. LA GESTION DE L'INFORMATION**

La stratégie du GT ABNA dans le cadre de la gestion de l'information pour les années à venir est de faire au moins 2 évaluations par an des gaps et besoin en abris et BNA. Ces évaluations consisteront à faire un état des lieux de la situation en abris et BNA dans les régions affectées. Le groupe de travail se réunira et demandera à l'organisation membre du GT spécialisée dans la gestion de l'information et le Information Management Working Group (IMWG) de fournir un TdR pour les évaluations. Ainsi le TdR sera amendé et les membres du GTABNA se positionneront pour supporter les charges. Un groupe restreint sera mis en place pour mener l'évaluation et une organisation sera le lead de l'activité.

Les membres du GT ABNA consentent de remplir la matrice mensuelle du GTABNA et aussi la matrice harmonisée des réalisations conçu par le IMWG. Ces outils serviront à remplir un factsheet mensuel qui mettra en exergue les besoins et les réalisations en abris et BNA au cours du mois.

### **VI.3. LE RENFORCEMENT DES CAPACITES**

La coordination entre le GTABNA au niveau national et régional sera renforcée par des visites terrain pour mieux comprendre la mise en œuvre et suivre des activités sur le terrain. Ceci permettra l'identification des besoins des partenaires en formation ou renforcement de capacité pour l'harmonisation des réponses en BNA et en termes de construction homogène des abris (urgence et transitionnelle). Des renforcements de capacités en protection transversale, GBV, gestion de l'information, Gestion et Coordination des sites (Camp Coordination Camp Management – CCCM) et en gestion des catastrophes sont planifiés aussi bien pour les membres ainsi que pour la partie étatique.

### **VI.4. L'INTERSECTORIALITÉ**

Dans le cadre d'une réponse à un mouvement de populations, les organisations humanitaires doivent pouvoir aux besoins urgents de ces populations déplacées. L'analyse de leurs besoins montre que ceux-ci ne se limitent pas uniquement au secteur des abris et biens non alimentaires.

La réponse de mouvement de population va chercher une collaboration avec le cluster Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) pour s'assurer que chaque famille doter avec un abri transitionnel est aussi assister avec des latrines et douche ménages pour assurer l'hygiène et santé de cette population assister. En effet, les abris transitoires doivent s'accompagner de toilettes. En plus des besoins en eau potable sur les sites, il est nécessaire de se concerter pour l'harmonisation et la distribution des kits d'hygiène.

L'inter-sectorialité s'étend aussi au domaine de la protection, avec la mise en place de mécanismes de gestion des plaintes, la participation au référencement des cas de protection identifiés lors des opérations, la prise de dispositions pour l'intégration transversale de la protection dans les activités du groupe, l'assistance au transport et à la construction pour les personnes ayant des besoins spécifiques.

Les sites stables sont des endroits qui permettent aux enfants de poursuivre leur scolarité dans de meilleures conditions. Ainsi, l'approche de classes évolutives entamée par le Cluster éducation pourra accompagner le GTABNA afin de créer des conditions d'étude adéquates pour les enfants.

Une collaboration avec le Cluster sécurité alimentaire (SECAL) et Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) sera recherchée dans le cadre de la réponse aux catastrophes pour que chaque famille, victime de catastrophe assistée en abris d'urgence et en BNA, reçoive également une ration alimentaire et un kit hygiène pour surmonter le premier choc.

#### **VI.5. LE PLAIDOYER**

Un contact régulier sera établi et maintenu avec les bailleurs des fonds dans le secteur d'abris et bien non-alimentaire pour améliorer la mobilisation des fonds. Dans la mesure possible le groupe de travail peut organiser une table ronde avec les bailleurs des fonds pour mieux comprendre leurs visions pour la réponse en abris et BNA.

## ANNEXES

### ANNEXE 1 : Kits premiers mouvements

#### Kits de biens non-alimentaires

Kit Type	Description (FR)	Unit
Kit minimum	Bâche 5x4 avec œillets	2
Kit minimum	Corde de 8mm (20m)	1
Kit minimum	Natte de 2 places	3
Kit minimum	Couverture (2 places)	3
Kit minimum	Moustiquaire imprégnées	3
Kit minimum	Seau (d'au moins 15L) avec couvercle et manche en métal	2
Kit minimum	Bidon ou Jerrycan (au moins 20L)	1
Kit Minimum	Bouilloire en plastique de 3L	2
Kit minimum	Morceau de savon de 200gr	10
Kit minimum	Pagne 6 yards COTTON	1
Kit minimum	Lampe solaire	1
Kit Dignité	Slip de Cotton (3 moyenne, 1 petit, 1 large)	5
Kit Dignité	10 bandes de pagne ou serviette hygiénique (40 bandes par pièce de pagne de 6 yards)	10
Kit Cuisine	Marmite #2 en métal (grande casserole en aluminium 5L)	1
Kit Cuisine	Marmite #3 en métal (moyenne casserole en aluminium 3L)	1
Kit Cuisine	Louche en métal / Écumoire	2
Kit Cuisine	Grandes assiettes (plateau) en plastique	2
Kit Cuisine	Gobelet en plastique de 150ml	5

#### Kits abris d'urgence

Désignation	Quantité/Kit
Bâches renforcées 4x6 m	2
Kit de 58 Bois d'eucalyptus découpés*	1
Seccos / bambou / tige de mille / Nattes végétales tressées 2x1 m	20
Rouleau de corde synthétique de 6mm et 100m de longueur	2
Rouleau de corde synthétique de 1 mm et 100m de longueur	1

Composition du kit de 58 bois d'eucalyptus	
Type de bois	Quantité/kit
Bois d'eucalyptus de 2,5 m de long et 5 à 8 cm de diamètre	2
Bois d'eucalyptus de 1,7 m de long et 5 à 8 cm de diamètre	10
Bois d'eucalyptus de 3 m de long et 3 à 5 cm de diamètre	4
Bois d'eucalyptus de 2,3 m de long et 3 à 4 cm de diamètre	4
Bois d'eucalyptus de 3,8 m de long et 3 à 5 cm de diamètre	4
Bois d'eucalyptus de 1 m de long et 3 à 5 cm de diamètre	16
Bois d'eucalyptus de 3,5 m de long et 2 à 4 cm de diamètre	18
<b>Total</b>	<b>58</b>

## ANNEXE 2 : Kit abri renouvellement

### Kit Biens non-alimentaires

Kit Type	Description (FR)	Quantité
Kit minimum	Natte de 2 places	3
Kit minimum	Couverture (2 places)	3
Kit minimum	Moustiquaire imprégnées	3
Kit minimum	Seau (d'au moins 15L) avec couvercle et manche en métal	2
Kit minimum	Bidon ou Jerrycan (au moins 20L)	1
Kit Minimum	Bouilloire en plastique de 3L	2
Kit minimum	Morceau de savon de 200gr	10
Kit minimum	Pagne 6 yards COTTON	1
Kit Dignité	Slip de coton (3 moyenne, 1 petit, 1 large)	5
Kit Dignité	10 bandes de pagne ou serviette hygiénique (40 bandes par pièce de pagne de 6 yards)	10
Kit Cuisine	Grandes assiettes (plateau) en plastique	2

## ANNEXE 3 : Kits transitionnels

### Kit transitionnel démontable

Désignation	Quantité/Kit
Bâches renforcées 4x6 m	2
Tube Carré 30x30 mm et de longueur 1,30m	4
Tube Carré 30x30 mm et de longueur 2,10m	6
Tube Carré 30x30 mm et de longueur 2,50m	2
Soudure, découpe et antirouille	1
Tube en PVC de diamètre 32 mm et de longueur 6m	22
Fil de fer (rouleau de 3 KG min)	2
Nattes végétales 2x1 m	26
Nattes plastiques 2x1 m	4
Rouleau de corde synthétique de 4mm et 100m de longueur	1
Kit Aiguille + fil	1
Sac plastique	16

## Kit transitionnel évolutif

Désignation des travaux	Quantité
Ciment CPA 325	2
Gravier	0,341
Sable	0,170
IPN de 100 en longueur de 3 m pour supports d'angles	4
Tube Carre de 50 pour renfort axes des façades	2
Tube Carre de 50 pour consolider entre les différents supports	1,33
Tube Carre de 50 pour la confection de trois fermes de 4,10m	5,68
Tube Carre de 50 pour les pannes de traverses	4,21
Bac Galvaniser 45/100 diem en longueur de 2,50 m	10
Faitière de 2,50 en bac galvanisé	2
Crochet de 8	80
Panneaux en tige de Mil de 1,80 x 2,00	8
Briques en banco de 0,20x0,13 x 0,40	500
Banco pour maçonnerie et crépissage	1
Porte en tôle ondulée de 2,00x 0,80	1
Fenêtre en tôle ondulée de 0,80x 0,80	1
Fil Galvanisée 2 mm	3

## ANNEXE 4 : Kit inondation

Kit bien non-alimentaires inondation

Kit Type	Description (FR)	Unit
Kit minimum	Bâche 5x4 avec œillets	2
Kit minimum	Corde de 8mm (20m)	1
Kit minimum	Natte de 2 places	3
Kit minimum	Couverture (2 places)	3
Kit minimum	Moustiquaire imprégnées	3
Kit minimum	Seau (d'au moins 15L) avec couvercle et manche en métal	2
Kit minimum	Bidon ou Jerrycan (au moins 20L)	1
Kit Minimum	Bouilloire en plastique de 3L	2
Kit minimum	Morceau de savon de 200gr	10
Kit minimum	Pagne 6 yards COTTON	1
Kit Dignité	Slip de coton (3 moyenne, 1 petit, 1 large)	5
Kit Dignité	10 bandes de pagne ou serviette hygiénique (40 bandes par pièce de pagne de 6 yards)	10